

COLLECTION
LES PETITS GUIDES DES ARCHIVES



ORAIN
SERRURIER
S^{de} M^r CORNU

HOUILLLOT



26 Num 17 (don Maignen)

HISTOIRE(S) D'UNE FAMILLE RENNAISE



www.archives.rennes.fr

INTRODUCTION

Au-delà de la seule reconstitution d'une lignée d'individus, ce guide propose de découvrir la diversité des documents qui permettent de retracer l'histoire d'une famille rennaise dans l'histoire.

Il s'appuie sur la généalogie des Orain, famille implantée à Rennes depuis le début du XVIII^e siècle au moins, et dont de nombreux membres ont exercé comme bouchers et bouchères dans le quartier du Champ-Dolent.

GÉNÉALOGIE

Nom féminin, attesté au XII^e siècle.

1. Dénombrement, suite des ancêtres qui constituent la filiation d'une personne ou d'une famille.
2. Partie de la recherche historique dont l'objet est d'établir l'origine et la filiation des familles.

D'après le Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition

Le nom Orain est par ailleurs assez répandu dans le reste du département d'Ille-et-Vilaine.

guillaume quatre vers et plus
Héléiane le clou et plusieurs autres qui signent
roquet Bertrand
Julien Langlois Guillaume quatre bœufs pie
allain Langlois Jan Orain
tousainte Langlois B. F. Dublot 160
ellenne de cloux.

❑ POUR COMMENCER...

Les premières recherches généalogiques se mènent au sein de la famille : il faut interroger les proches, noter les noms, les dates et les lieux connus, récupérer les livrets de famille, dénicher de vieilles photographies...

Les Archives de Rennes conservent de nombreux documents (état civil, recensements de population, listes électorales, etc.) incontournables pour l'histoire familiale. Néanmoins, certains dossiers ne sont pas immédiatement consultables aux Archives en raison de leur date trop récente. Il existe en outre des délais de communicabilité pour certains documents, afin de protéger la vie privée des personnes.

Avant de se plonger dans les archives, il est donc préférable d'avoir pu remonter, grâce aux papiers de famille et à la mémoire familiale, au moins jusqu'aux grands-parents.

Une fois les personnes à la racine de l'arbre identifiées, il s'agit de reconstituer leur ascendance et/ou leur descendance, de génération en génération, à l'aide des différents documents d'archives, à commencer par les actes d'état civil.

DES DÉLAIS POUR CONSULTER LES DOCUMENTS

- Actes de naissance et de mariage : 75 ans
- Actes de décès : immédiatement
- Recensements de population : consultables jusqu'en 1975 (dérogation générale)
- Dossiers comportant des informations relatives à la vie privée : 50 ans
- Dossiers comportant des informations relatives au secret médical : 25 ans après le décès (ou 120 ans après la naissance)
- Dossiers judiciaires : 75 ans

Il est possible d'obtenir un acte de naissance ou de mariage de moins de 75 ans lorsqu'il s'agit d'ancêtres directs.

Pour en savoir plus sur les délais :
Code du Patrimoine,
articles L 213-1 à 213-8



UNE VIE, TROIS ÉVÉNEMENTS : NAISSANCE, MARIAGE(S), DÉCÈS

Source incontournable des recherches généalogiques, les registres d'état civil (de 1793 à nos jours) et les registres paroissiaux (du XV^e siècle à 1792) regroupent les actes qui enregistrent trois événements majeurs de la vie des individus :

- la naissance (baptême religieux avant 1793),
- le(s) mariage(s) (mariage(s) religieux avant 1793),
- le décès (sépulture religieuse avant 1793).

En dehors de la date et du type d'événement, l'acte contient des informations essentielles pour reconstituer l'ascendance (ou la descendance) d'une personne :

- sur son identité et celle de ses parents proches : nom et prénom(s), âge ou date de naissance, identité des parents et/ou conjoint(e), profession, domicile, signature(s) ;
- sur ses relations sociales : identité de la personne qui déclare l'événement et lien familial, choix des témoins, des parrain et marraine, etc.

UN PEU D'HISTOIRE

En 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts rend obligatoire la tenue de registres de baptêmes. Certains curés de paroisses tenaient déjà de tels registres depuis le XIV^e siècle. L'obligation est étendue en 1579 (ordonnance de Blois) aux mariages et aux sépultures.

L'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye de 1667 impose la tenue des registres en deux exemplaires, l'un conservé dans la paroisse, le second déposé au greffe du bailliage.

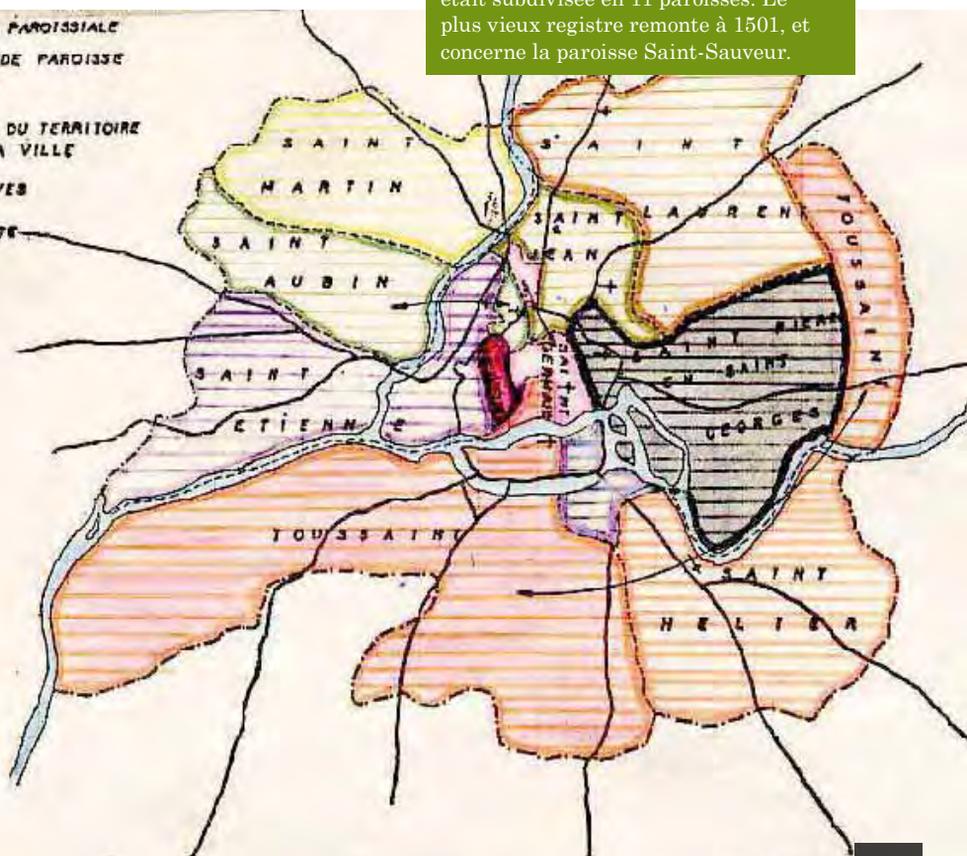
Enfin, la déclaration du roi du 9 avril 1736 rappelle les obligations en matière de tenue des registres et les informations qui doivent nécessairement figurer dans les actes.

Le 20 septembre 1792, l'Assemblée nationale décrète que les registres de naissances, mariages et décès, seront désormais tenus par des officiers publics de l'administration communale. Les anciens registres paroissiaux sont clos et remis aux communes. Le principe du double registre perdure : l'un des registres est conservé dans la commune, le second déposé au greffe du tribunal.

A SAVOIR

Jusqu'en 1792, la ville de Rennes était subdivisée en 11 paroisses. Le plus vieux registre remonte à 1501, et concerne la paroisse Saint-Sauveur.

- +— EGLISE PAROISSIALE
- LIMITE DE PAROISSE
- ROUTE
- LIMITE DU TERRITOIRE DE LA VILLE
- ← PERCLAVES
- ENCEINTE



R1-6

13. PAROISSES DE RENNES A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME (VILLES ET CAMPAGNES)

(Geneviève Perquis, sous la direction de M. Pocquet de Haut-Jussé, professeur, 1948)

QUELQUES ACTES D'ÉTAT CIVIL ET PAROISSIAUX

UN ACTE DE NAISSANCE... RÉVOLUTIONNAIRE

L'acte de naissance de Marie Hélène Orain nous apprend qu'elle est née le 19 vendémiaire an XII, à 9 heures du matin. Ses parents sont Thomas Orain, boucher, et Hélène Droudun, qui demeurent rue de la Boucherie, où l'enfant est vraisemblablement né. Deux témoins majeurs accompagnent le père lors de la déclaration de la naissance : Alain Orain, boucher, et Louis Le Grand, amidonnier, voisins des parents. L'acte est signé par les trois hommes et le maire de Rennes, Guy Lorin.

La date peut paraître étrange : il s'agit d'une date du calendrier républicain, en vigueur de 1793 à 1806. Durant cette période, l'année commence fin septembre ; elle est divisée en 12 mois de 30 jours chacun - des «jours complémentaires» permettent d'ajuster le calendrier au cycle solaire. Des tableaux de conversion permettent de jongler entre dates républicaines et calendrier grégorien. Ce 19 vendémiaire an XII correspond dans notre calendrier au 12 octobre 1803.

Mairie de l'arrondissement communal de Rennes
Du Dix Neuf Vendémiaire an Douze
Acte de naissance de Marie Helene Orain née à matin
neuf heures fille de Thomas Orain Boucher et de
Helene Droudun son épouse demeurans Rue de la
Boucherie, le père de l'enfant acte reconnu et
feminin premier témoin Alain Orain majeur
Boucher même Rue second témoin Louis
Le Grand majeur amidonnier demeurans
même Rue, par la acquisition du père
constatée par moi maire et officier public
sous mon seing avec le père et ses témoins.
Thomas Orain, Alain Orain, Louis Le Grand

UN (RE)MARIAGE

Le 22 juillet 1824, le boucher Thomas Orain épouse en secondes nocces Julie Lecloux. Le père de l'époux, Bertrand Orain, est, d'après l'acte de mariage, déjà décédé : une recherche dans les registres confirme en effet qu'il est décédé le 20 thermidor an XI (8 août 1803), lorsque Thomas avait tout juste 5 ans. La mère Jeanne Bellamy est présente ; elle déclare par ailleurs ne pas savoir signer à la fin de l'acte.

Thomas Orain est mentionné comme « veuf de Jeanne Guillemette Le Coq » : la jeune femme, épousée en 1819, est en effet décédée le 13 septembre 1822, à l'âge de 20 ans.

La mariée Julie Lecloux est elle aussi issue d'une famille liée à la boucherie : son père est boucher (l'information figure sur l'acte de décès de ce dernier en 1830) ; les deux témoins de mariage sont un oncle paternel, boucher, et un de ses frères, mégissier (artisan qui apprête les peaux). L'époux a pris comme témoins ses deux frères, Alain et Jean Orain, tous deux bouchers.

OÙ CONSULTER

Les Archives de Rennes conservent les actes d'état civil de plus de 100 ans. La majeure partie des registres d'état civil et des registres paroissiaux sont numérisés et consultables sur le site Internet : www.archives.rennes.fr

Pour les actes de moins de 100 ans, se rapprocher de l'Hôtel de Ville, service de l'état civil.

Le vingt Deux Juillet mil huit cent vingt quatre, à br six heures d'après midi, devant nous Officiers publics et conjoints Thomas Orain, boucher, veuf de Jeanne Guillemette Le Coq, né à Rennes le vingt un Thermidor an cinq (8 Août 1797), fils majeur de feu Bertrand Orain et de Jeanne Bellamy, domicilié à Rennes ;
 Et Julie Lecloux, née à Rennes, paroisse Saint-James, le dix Janvier mil sept cent quatre vingt deux, fille majeure de feu Jean Lecloux et de feu Jeanne Pichet, domiciliés à Rennes.

QUELQUES ACTES D'ÉTAT CIVIL ET PAROISSIAUX

☐☐ UNE SÉPULTURE... À L'ORTHOGRAPHE APPROXIMATIVE

Bertrand Orene, fils de Bertrand et de Jeanne Belami
âgé de environ un mois, décédé hier, a été inhumé le jour
10 janvier 1789. Bernel curé.

GGTOUS 171

«Bertrand Orene, fils de Bertrand et Jeanne Belami».

Il s'agit bien, malgré l'orthographe, d'un membre de la famille étudiée : Bertrand Orain, mort à l'âge d'un mois environ, le 10 janvier 1789. Le nom de la mère, Jeanne Belami, est orthographié d'une manière différente de celle utilisée pour l'acte de mariage évoqué précédemment.

Il n'est pas rare, lors de recherches généalogiques, de trouver différentes orthographes pour un même nom de famille, voire parfois un prénom d'usage différent de ceux donnés à la naissance ou au baptême.

L'orthographe des noms de famille ne se fige véritablement qu'au XIX^e siècle...

À SAVOIR

On trouve parfois, au fil des pages :

- dans les registres paroissiaux, des mentions d'événements particuliers de la vie de la paroisse : baptêmes de cloches, événements climatiques, élections de sages femmes, etc.
- dans les registres d'état civil : des publications de mariage, des baptêmes républicains, des jugements attestant du décès (militaires et marins disparus par exemple)

> RESSOURCES DISPONIBLES
en salle de lecture
et sur www.archives.rennes.fr

Archives et inventaires / Archives en ligne / Registres paroissiaux et état civil

DES OUTILS POUR AIDER À LA RECHERCHE

8 Num 1

Identifier, préciser la date d'un acte, ou recenser tous les enfants d'un couple n'est pas toujours aisé... Mais il existe différents outils pour faciliter les recherches.

LES TABLES DÉCENNALES

A partir de 1802, des listes alphabétiques récapitulent, par période de 10 ans, tous les actes de naissance, mariage et décès survenus dans la commune.

NUMÉROS.	NOMS ET PRÉNOMS.		DATES.
9871.	Crain	André	26 juillet 1860.
9872.	Olivier	Virginie	5 Août 1860.
9873.	Crain	Julien	6. 1860.
9874.	Crain	Jeanne	6. 1860.
9875.	Orhan	Joseph	16 7 ^{bre} 1860.
9876.	Crain	André	16 7 ^{bre} 1860.

5 E 3

LES TABLES ALPHABÉTIQUES ANNUELLES

Des listes de noms existent parfois également à la fin des registres paroissiaux (essentiellement pour le XVIII^e siècle). Il arrive que le classement alphabétique ne soit pas fait au nom de famille... mais au prénom !

Table des baptêmes 1864	
Deloide	1764
Devoire	anne
Agathe	Sine
Delepine	martin
allain	Sogeris
le lievre	chere
Beaume	leray
orain	de farcy
alexandre	chessais
picot	outin
pellouas	jaudin
	four

GGTOUS 129

Etable

Bergerie

Bergerie

Etable

DES OUTILS POUR AIDER À LA RECHERCHE

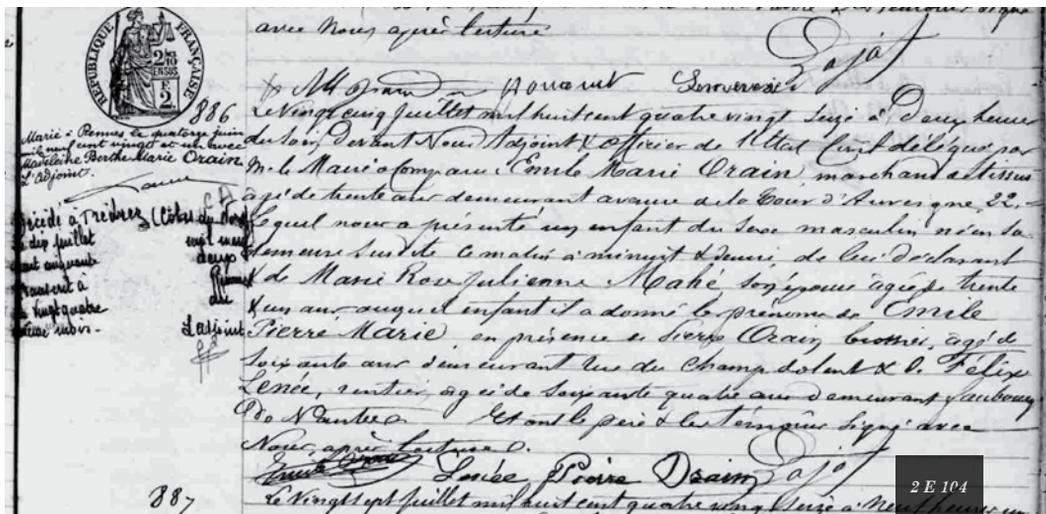
LES MENTIONS MARGINALES

A partir du XIX^e siècle, des notes sont apposées en marge des actes de naissance. Ces «mentions marginales» permettent d'accéder facilement à d'autres actes relatifs au même individu.

Plusieurs événements peuvent ainsi être mentionnés :

- un acte de reconnaissance pour un enfant naturel (mention instituée en 1804),
- un (des) acte(s) de mariage (mention instituée en 1897),
- l'acte de décès (mention instituée en 1945).

A noter que le divorce est inscrit en marge de l'acte de mariage dissous depuis 1886, et qu'il doit également figurer en marge de l'acte de naissance depuis 1932.





UN MOTEUR DE RECHERCHE DANS L'ÉTAT CIVIL RENNAIS DU XIX^e SIÈCLE

Les Archives de Rennes ont mis en place un système d'indexation collaborative afin d'accéder facilement aux actes d'état civil. Un moteur de recherche permet d'interroger la base de données des noms de famille, constituée à partir du travail des internautes indexeurs.

Sont concernés à ce jour :

- tous les actes de naissance compris entre 1807 et 1880,
- tous les actes de décès compris entre 1807 et 1889.

Ainsi, en effectuant une recherche sur les Orain nés entre 1860 et 1870, on obtient la liste des 16 personnes concernées, avec pour chacune, un lien direct vers l'acte de naissance numérisé.

The screenshot shows the 'Archives de Rennes' website. At the top, there is a navigation bar with links like 'Accueil', 'Espaces de lecture', 'Archives et inventaires', 'Actes culturels', 'Services à la clientèle', and 'Moteur de recherche'. Below this, there is a search bar and a section titled 'Fonds d'archives > État civil'. The search results are displayed in a table with the following columns: 'Nom', 'Prénom', 'Type', 'Date', 'Cote', 'Vues', and 'Vale'. The table lists 16 records for the name 'Orain'.

Nom	Prénom	Type	Date	Cote	Vues	Vale
ORAIN	Alice, Marie	Naissance	05/01/1860	2830	80	
ORAIN	Bertrand	Naissance	18/10/1860	2830	131	
ORAIN	Josephine, Marie	Naissance	11/02/1861	3030	165	
ORAIN	Jean, Marie	Naissance	07/11/1862	2870	168	
ORAIN	Nicolas	Naissance	10/11/1862	2870	175	

> RESSOURCES DISPONIBLES
 en salle de lecture
 et sur www.archives.rennes.fr
 Archives et inventaires / Archives en ligne / Explorer fonds d'archives / État civil

LES DÉPOUILLEMENTS DES REGISTRES PAROISSIAUX

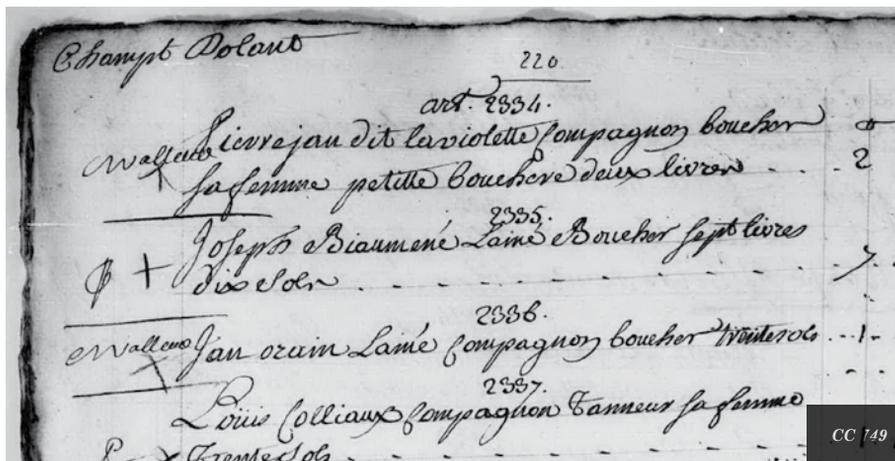
Les registres paroissiaux ont fait l'objet de travaux de dépouillement par des associations généalogiques. Les relevés réalisés sont consultables dans la salle de lecture des Archives de Rennes.

COMPTER LA POPULATION

■ SOUS L'ANCIEN RÉGIME : LA CAPITATION

Instaurée en 1695, la capitation est un impôt prélevé sur l'ensemble de la population, excepté le clergé et les plus pauvres. La population est répartie en 22 classes, selon son rang et sa classe sociale.

Outre l'aspect fiscal, les rôles (listes) de la capitation sont d'un grand intérêt pour la généalogie et l'histoire sociale : les registres recensent, rue par rue, tous les individus assujettis à l'impôt, avec indication de leurs nom, prénom, surnom le cas échéant, de leur domicile (voire la composition des maisons, par étage et chambres), de leur métier et du montant de l'impôt dû, en fonction du rang social.



Les rôles de la capitation (cotes CC 711 à CC 788) des Archives de Rennes couvrent la période 1702 à 1790.

On trouve la mention, pour l'année 1762, de Jean Orain dit « L'Ainé », compagnon boucher rue du Champ-Dolent.

> RESSOURCES DISPONIBLES
en salle de lecture
et sur www.archives.rennes.fr

Archives et inventaires / Archives en
ligne / Rôle de la capitation

Dépot

Cripèrie

Cour

Cripèrie

2 Fi 4147

❖ APRÈS LA RÉVOLUTION : LES RECENSEMENTS DE POPULATION

Initialement prévus par la loi du 22 juillet 1791, les recensements de population sont systématiquement tous les 5 ans au cours du XIX^e siècle.

Ces listes nominatives mentionnent, par rue et par foyer, tous les habitants de la commune, indiquant notamment :

- leurs nom et prénom,
- leur âge (de 1836 à 1901) puis l'année de naissance (de 1906 à 1962),
- le lieu de naissance (en 1872, 1876, puis à partir de 1906 à 1936),
- la profession (à partir de 1836),
- la nationalité (1851, 1872, 1876 puis à partir de 1886),
- la position dans le foyer (à partir de 1876),
- l'employeur (de 1896 à 1931).

A noter que le recensement de 1851 mentionne également la religion et les éventuelles infirmités.

On retrouve ainsi, dans le recensement de 1856, l'une des familles Orain au 57, rue du Champ-Dolent : Allain Orain (1795-1867), boucher, veuf, et ses 4 enfants, dont les deux aînés sont également bouchers.

> RESSOURCES DISPONIBLES
en salle de lecture
et sur www.archives.rennes.fr

Archives et inventaires / Archives en ligne / Recensements de population

DÉSIGNATION	NUMÉROS					NOMS	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.	OBSERVATIONS.		
	PAR QUARTIER, VILLAGE, BOULEVARD OU RUE.		des maisons.	des usages.	des individus.				SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.						
	des quartiers, villages ou hameaux.	des rues, places, etc.							Célibats.	Hommes mariés.	Veufs.	Filles.	Femmes mariées.	Veufes.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16			
Rue du Champ-Dolent	57	100	15	Youault	Mathurin	primeur		1							Homme			
			16	Yoffe	Marquise	sa femme					1				Femme			
			17	Youault	Marie	enfant-termeur						1				Femme		
			18	Orain	Allain	boucher					1						Homme	
			19	Orain	Sime	boucher, son fils				1							Homme	
			20	Orain	Marie	bouchère, sa fille							1				Femme	
			21	Orain	Allain	son fils				1							Homme	
			22	Orain	Sime	son fils				1							Homme	
			23	Lene	Jean-Marie	boucher				1							Homme	
			24	Benois	Anna	sa femme								1			Femme	

1 F 61



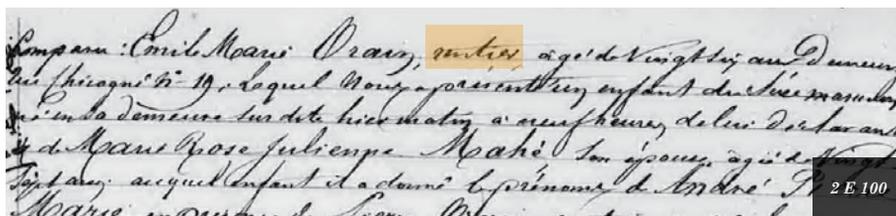
SAVOIR LIRE ENTRE LES LIGNES

Les actes et les documents d'archives, au-delà de simples faits, dates et noms, fourmillent d'informations discrètes qui, additionnées, donnent un peu plus de matière à la simple liste d'ancêtres.

On y découvre par exemple des métiers, pour certains disparus, des relations sociales (par le choix des témoins, des parrain et marraine), des prénoms qui reviennent de génération en génération, des signatures (ou leur absence), la mention de contrat de mariage ou d'actes de notoriété, des domiciles (et donc des déménagements), et parfois des lieux qui semblent inhabituels (un décès à l'hôpital, sur un chemin).

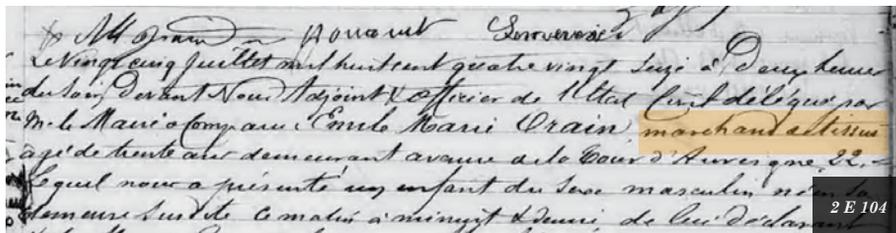
📌 UNE FOULE DE MÉTIERS

Sur les actes de naissance des enfants nés de son mariage en 1891 avec Marie Rose Julienne Mahé, Emile Marie Orain, fils de bouchers, est mentionné comme exerçant successivement les professions de marchand de tissus, rentier puis tourneur sur métaux.



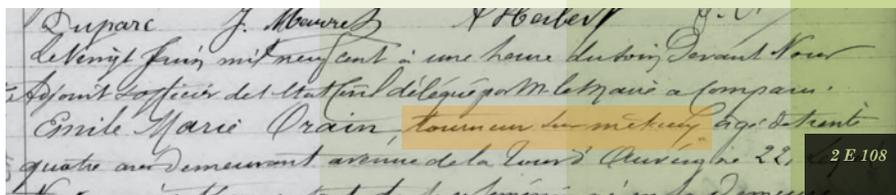
Compara : Emile Moaris Orain, **rentier**, âgé de vingt-trois ans, demeurant au lieu d'Arvignac, n° 19, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin; lequel enfant a été baptisé le jour même à onze heures, de lui, Docteur en Médecine et de Marie Rose Julienne Mahé, son épouse, âgée de vingt-trois ans, auquel enfant il a donné le prénom de **Marie Rose**.

2 E 100



M. Orain, **rentier**, âgé de vingt-cinq ans, demeurant au lieu d'Arvignac, n° 19, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin; lequel enfant a été baptisé le jour même à onze heures, de lui, Docteur en Médecine et de Marie Rose Julienne Mahé, son épouse, âgée de vingt-trois ans, auquel enfant il a donné le prénom de **Marie Rose**.

2 E 104



Compara : J. Moaris Orain, **tourneur sur métaux**, âgé de trente-cinq ans, demeurant au lieu d'Arvignac, n° 19, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin; lequel enfant a été baptisé le jour même à onze heures, de lui, Docteur en Médecine et de Marie Rose Julienne Mahé, son épouse, âgée de vingt-trois ans, auquel enfant il a donné le prénom de **Marie Rose**.

2 E 108



POUR ALLER PLUS LOIN...

LE RECRUTEMENT MILITAIRE

A partir de la loi Jourdan-Delbrel du 19 fructidor an VI (5 septembre 1798), les jeunes hommes de 20 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie, afin que l'Armée puisse établir les listes de recrutement militaire.

Les Archives de Rennes conservent ainsi les registres de recrutement annuels, par classe d'âge, mais aussi les registres d'engagements volontaires.

210 10	Orain Léon Pierre Marie	Né le 27 novembre 1892 à Rennes département de l'Ille-et-Vilaine profession de Tourneur département de l'Ille-et-Vilaine titres de et de famille	L'écrit-il à cheval ? De quel instrument joue-t-il ? Sait-il monter à cheval ? Connaît-il sauter les obstacles ? Connaît-il conduire les voitures ? Est-il bicyclette ? Est-il automobile ? Est-il nageur ? Sait-il nager ? Prix de tir Prix de gymnastique Brevet de conducteur d'automobile
	Lommay	Né le 10 mai 1892 à Rennes département de l'Ille-et-Vilaine	

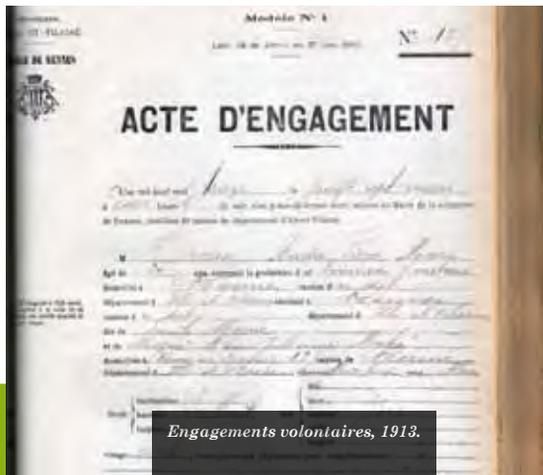
Recrutement militaire, classe 1912.

Le registre de la classe 1912 recense, par exemple, tous les hommes nés en 1892 ; une table alphabétique récapitulative liste les individus figurant dans le registre. On y découvre notamment qu'André Pierre Marie Orain est tourneur à l'Arsenal, qu'il sait nager, et qu'il s'est engagé volontaire dans le 7^e Régiment d'artillerie le 27 mars 1913.

L'acte d'engagement volontaire contient, entre autres informations, une description physique du soldat.

> RESSOURCES DISPONIBLES
en salle de lecture

*Inventaire de la sous-série 1 H :
recrutement militaire*



Engagements volontaires, 1913.

LES LISTES ÉLECTORALES

La révolution de 1848 rétablit le suffrage universel masculin, brièvement mis en place une première fois en 1792. Le suffrage censitaire, qui conditionnait le droit de vote et l'éligibilité à un seuil d'imposition, est aboli ; les Français de plus de 21 ans (hors militaires) demeurant depuis plus de 6 mois au même lieu, peuvent voter. Il faut attendre 1944 pour que le droit de vote soit accordé aux Françaises.

Les anciennes listes électorales sont consultables aux Archives de Rennes. Ces listes nominatives alphabétiques indiquent notamment l'année de naissance de l'élec-

M. [illegible]	111	[illegible]
M. [illegible]	112	[illegible]
M. [illegible]	113	[illegible]
M. [illegible]	114	[illegible]
M. [illegible]	115	[illegible]
M. [illegible]	116	[illegible]
M. [illegible]	117	[illegible]
M. [illegible]	118	[illegible]
M. [illegible]	119	[illegible]
M. [illegible]	120	[illegible]

K 106

> RESSOURCES DISPONIBLES
en salle de lecture

*Inventaire de la sous-série 1 K :
élections*

teur, sa profession, son adresse, voire d'éventuelles observations (condamnation judiciaire, décès).

> RESSOURCES DISPONIBLES
en salle de lecture

*Inventaire de la série G : contribu-
tions, administrations financières*

Voir aussi le Petit Guide des Archives :
Maisons rennaises à travers le
cadastre, toute une histoire!

LE CADASTRE

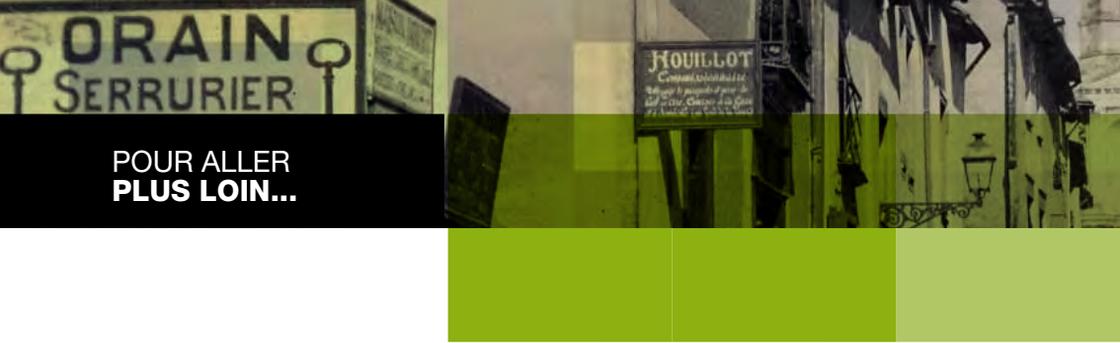
Vos ancêtres étaient-ils propriétaires ? Le cadastre permet de retracer la généalogie d'une propriété. Différents membres de la famille Orain figurent dans la table alphabétique des propriétaires de 1844-1882, notamment du côté de la rue du Champ-Dolent.

LES PATENTES

Entre 1791 et 1976, tout artisan ou commerçant est soumis à un impôt direct, la patente (ancêtre de la taxe professionnelle). Les bouchers Orain sont répertoriés à plusieurs reprises dans la liste des commerçants.

NUMÉRO	NOM	PROFESSION	ANCIENNETÉ	IMPÔT	REMARQUES
1	Orain	Boucher	1	12	
2	Orain	Boucher	2	12	
3	Orain	Boucher	3	48	

Patentes, 1850-1875, vol.20.



POUR ALLER PLUS LOIN...

⚡ MAIS AUSSI... LE MOTEUR DE RECHERCHE DANS LES ARCHIVES

Sur www.archives.rennes.fr, il est possible d'effectuer une recherche globale dans les inventaires d'archives. En recherchant le nom de famille Orain, on obtiendra, parmi les résultats, la cote d'un dossier de 1784 qui concerne un certain Jean Orain, prévôt des bouchers... (FF400).

- l'aide sociale (délibérations municipales accordant des secours aux nécessiteux, délibérations du bureau de bienfaisance)
- les professions (réglementation du travail, sociétés de secours mutuels, arrêtés de nomination des employés communaux)
- les lieux de vie (iconographie, cadastre)

Mis à part les documents précédemment cités (état civil et registres paroissiaux, recensements, listes électorales, etc.), d'autres sujets sont susceptibles d'intéresser l'histoire des familles et des individus :

> RESSOURCES DISPONIBLES
en salle de lecture
et sur www.archives.rennes.fr

Archives et inventaires / explorer

⚡ LA BIBLIOTHÈQUE DES ARCHIVES

Riche de plus de 3500 livres et d'une centaine de titres de périodiques, la bibliothèque propose au lecteur de nombreux ouvrages et revues concernant la généalogie (méthodologie, dictionnaires des noms

de famille, etc.) mais également l'histoire locale.

À noter pour la période 1854-1939, la collection d'annuaires et almanachs de Rennes et du département, qui contiennent de précieux renseignements sur la vie économique et sociale de la ville.

> RESSOURCES DISPONIBLES
Consultation uniquement
en salle de lecture

Bouchers.	
Bausset (Ve), r, Champ-Dolent, 41	Lecloux (Dlle), Champ-Dolent, 60
Barbier, quai de Nemours, 45	Lecoq, <i>id.</i> 33
Brelet, rue de Toulouse, 7	Ledru (Ve), <i>id.</i> 42
Briant, Champ-Dolent, 41	Lelièvre, quai de Nemours, 49
Denier, Champ-Dolent, 38	Lenée (J.-M.), quai de Nemours
Derqué, rue Motte-Fablet, 9	Lenée (M.), Champ-Dolent, 27
Droudu (B.), Champ-Dolent, 28	Logeais (T.), rue de Brest, 15
Droudu (Emile), <i>id.</i> 28	Louazel (Ve), Champ-Dolent, 49
Droudu aîné, <i>id.</i> 29	Olivault, rue Chalais, 3
Droudu (J.-M.), <i>id.</i> 31	Orain (Alain), Champ-Dolent, 57
Droudu (Aug.), rue Ch.-Dolent, 50	Orain (François), <i>id.</i> 8
Eon, <i>id.</i> 53	Orain (Marie), <i>id.</i> 49

DES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

26 Num 17

■ LA PRESSE LOCALE

La presse est souvent riche d'informations et d'anecdotes : avis de décès, faits divers, rubrique judiciaire, manifestations sportives, etc. Les titres de presse ancienne sont consultables dans certaines bibliothèques et aux Archives départementales.

L'édition rennaise de *Ouest-Éclair* (ancêtre de *Ouest-France*) est numérisée et consultable sur **Gallica**. Le moteur de recherche transversale permet d'effectuer une recherche dans tous les exemplaires entre 1899 et 1944.

On y trouvera par exemple le faire-part des obsèques de Bertrand Orain (23 janvier 1938), un Orain dans l'équipe 4 du Stade Rennais Université Club (28 décembre 1919), ou l'avis de vente aux enchères du matériel de menuiserie de Michel Orain (24 décembre 1905).

> RESSOURCES DISPONIBLES
en salle de lecture
et sur gallica.bnf.fr



■ LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les Archives de Rennes ne conservent que les registres d'état civil de la commune. Pour tout autre lieu, il faut se tourner, selon les dates recherchées, vers les communes concernées, ou les Archives départementales. État civil et registres paroissiaux des autres communes du département d'Ille-et-Vilaine sont numérisés et consultables sur le site des Archives départementales. Il est par ailleurs intéressant de compléter les recherches généalogiques par les actes notariés, dressés en de nombreuses cir-

constances (inventaire après décès, contrat de mariage, acquisition de bien, testament, etc.). Ces documents sont conservés aux Archives départementales, de même que les matricules des conscrits qui détaillent précisément le parcours militaire et les décorations d'un soldat.

> RESSOURCES DISPONIBLES
aux Archives départementales
d'Ille-et-Vilaine et sur
www.archives.ille-et-vilaine.fr

Les Archives de Rennes collectent, classent, conservent et communiquent les documents publics émanant de l'administration municipale. Elles accueillent également des documents d'origine privée.

La communication des archives s'effectue, selon les délais légaux, en salle de lecture mais également, pour certains fonds, sur le site Internet des Archives.

INFORMATIONS PRATIQUES

:: LES JEUDIS DES ARCHIVES

Le cycle d'actions culturelles des Archives de Rennes propose des séances de recherches interactives ainsi que des conférences grand public tout au long de l'année.

ARCHIVES DE RENNES
18 avenue Jules Ferry - CS 63126
35031 Rennes Cedex
Téléphone : 02 23 62 12 60
Télécopie : 02 23 62 12 69
archives@ville-rennes.fr

www.archives.rennes.fr

